



DIAGNOSTIC TERRITORIAL

“TIERS-LIEUX DES TRANSITIONS EN PAYS DE MORLAIX”

Novembre 2021 - Octobre 2022

Avec le soutien de :

COFINANCÉ PAR
UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne

Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



Table des matières

1/ Le contexte.....	2
2/ Le périmètre territorial.....	3
3/ La notion de tiers-lieux : De quoi s'agit-il ?.....	5
A/ Une approche historique.....	5
B/ Qu'en est-il sur notre territoire ?.....	8
3/ Les politiques publiques en faveur des tiers-lieux.....	10
A/ Les constats partagés.....	10
B/ Le développement des politiques publiques.....	11
4/ La méthodologie.....	12
A/ Rencontres et réseaux.....	12
B/ Construction d'un questionnaire et entretiens.....	13
C/ Accompagnement par le Fab Lab Université Open Factory.....	13
5/ Les résultats du diagnostic.....	14
Annexe 1 : Questionnaire ouvert.....	29
Quelques images de la restitution.....	30

« Un tiers -lieux est à l'image des personnes qui le font vivre »

1/ Le contexte

Le Pôle d'Économie Sociale et Solidaire (ESS) du Pays de Morlaix est né le vendredi 2 octobre 2009 à l'initiative d'acteurs locaux qui ont été accompagnés par la CRES¹ Bretagne pendant deux années. Cette création s'est inscrite dans la dynamique de développement des Pôles ESS par pays dans le but de structurer et de développer une autre façon d'entreprendre et de répondre aux spécificités du territoire du Pays de Morlaix. Dès le début la Région Bretagne et Morlaix Communauté ont soutenu le pôle ESS au travers de leurs politiques respectives.

Rapidement le Pôle ESS s'est installé dans un lieu d'accueil « La Tannerie » à Plourin-lès-Morlaix. Ce fut le début de l'aventure collective avec cinq autres organisations : la SCOP Kéjal, Approche, Sowelo, D'idées en création et la Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE) Chrysalide. Au fur et à mesure des années d'autres structures ont rejoint ce lieu à l'image de Bretagne Durable, la SCOP La Maison des Possibles, des auto-entrepreneurs, ... À partir de 2015-2016 le pôle ESS s'est projeté sur d'autres locaux, ceux de « La Tannerie » étant devenus trop étroits par rapport aux besoins des locataires en place et à l'arrivée de TAG29². Depuis 2017, le pôle ESS a emménagé à Kérozar, à Morlaix. Ce lieu plus grand a permis de satisfaire les besoins des locataires puisqu'il y a 11 bureaux fermés, 2 bureaux volants, des salles de réunion, une cuisine. Cela a permis l'ouverture de l'espace de coworking « La boussol' ». Ce lieu, où le pôle ESS est encore aujourd'hui, accueille 11 structures.

Parallèlement, à partir de 2015, Morlaix Communauté a élargé en partenariat avec le Pôle ESS du Pays de Morlaix sur le programme de l'ADEME : « Territoire zéro déchets » adossé à un cofinancement LEADER sur la fiche « économie circulaire » du programme. Le pôle ESS a alors porté 1 ETP sur la thématique précitée. Durant ces 3 années de projet, de nombreuses expérimentations ont été pensées et testées sur le territoire, en partenariat avec les acteurs locaux (réemploi des matériaux dans le secteur du BTP, mobilités douces, groupe de réflexions inter-consulaires sur l'économie circulaire, organisation d'un voyage d'étude sur la thématique du réemploi, etc.).

Au même moment l'accueil des porteurs de projets s'est étoffé puisqu'en 2016 le pôle ESS recevait 7 personnes, alors qu'en 2017 ce sont 34 personnes qui ont été accueillies. Les chiffres ont continué à croître puisqu'en 2018 les porteurs de projets étaient 36 et en 2019 ce sont 30 personnes qui ont été reçues par le Pôle ESS.

Lors des assemblées générales 2020 et 2021, les adhérents du Pôle ESS ont souhaité et sollicité une évolution du lieu vers un espace tiers qui prendrait en compte la notion des transitions au sens large

¹Chambre Régionale de l'Économie Sociale

² Propulseur d'entrepreneuriat collectif en Finistère.

puisque nos adhérents travaillent sur des thématiques en lien avec elles ; que ce soit la mobilité, les médias, l'éducation, l'environnement, le service aux entreprises, le réemploi ou le champ de l'économie circulaire. L'ADN du pôle ESS est empreint des transitions ; qu'elles soient écologiques, économiques ou sociétales.

Ces deux années ont également été marquées par l'augmentation de l'accueil de porteurs de projets puisque nous avons reçu 39 personnes en 2020 et 57 en 2021. Avec la crise liée à la COVID-19 et les confinements successifs, les porteurs de projets sont plus nombreux à souhaiter venir ou revenir s'installer sur le territoire du Pays de Morlaix et/ou à retrouver du sens dans leur travail ou dans leur projet dont certains se situent dans le champ des transitions.

Tous ces éléments cumulés nous invitent à vérifier l'hypothèse que le territoire est dynamique et riche d'initiatives autour des transitions mais qu'il y a une faible visibilité et un manque de structuration de l'offre territoriale. À la fin de l'année 2021 l'idée du diagnostic territorial fait son chemin pour recueillir les besoins et les attentes des acteurs impliqués sur le territoire du Pays de Morlaix sur la question d'un tiers-lieux des transitions.

Grâce au contrat de partenariat, au programme LEADER et au soutien de Morlaix Communauté l'étude a démarré en novembre 2021 et s'est achevée octobre 2022.

2/ Le périmètre territorial

Notre périmètre d'étude est le Pays de Morlaix, territoire à dominante rurale. Situé au nord du Finistère il se compose de 59 communes réparties sur 1 330.12 km² et compte 129 460 habitants³.

Ce territoire comporte des communes périurbaines émergentes où l'attractivité est liée à la RN 12 (par exemple Saint Derrien, Bodilis, Plougourvest, Plouvorn, Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner, ...), des communes littorales touristiques comme Santec, Ile de Batz, Tréfléz, ..., des pôles urbains territoriaux comme Saint-Pol-de-Léon et Roscoff, Landivisiau et Saint-Martin-des-Champs et la Ville de Morlaix.

Trois intercommunalités sont présentes sur le Pays de Morlaix : Haut Léon Communauté (14 communes), la Communauté de Communes Pays de Landivisiau (19 communes) et Morlaix Communauté (26 communes).

Depuis 2017 la démographie du territoire décroît légèrement tous les ans (-0,12 % par an⁴). Les données⁵ comptabilisent que 12%⁶ des habitants ont plus de 75 ans en 2016, ce qui implique que plus de 34 % de la population sera âgée de plus de 65 ans entre 2020 et 2040. En parallèle, le nombre de ménages est en hausse ce qui s'explique par la décohabitation des jeunes chez leurs

3 Source : Site du Pays de Morlaix

4 ADEUPa, Observatoire, diagnostic, « Portrait de territoire du Pays de Morlaix » Décembre 2020, 173p.

5 Voir en ce sens les données disponibles sur le site de l'ADEUPa, Rubrique études et planification.

6 Sauf annotation spécifique, toutes les données chiffrées proviennent du Portrait de territoire cité ci-dessus.

parents et les couples se séparant. La taille des ménages se réduit⁷, mais il faut pouvoir loger toute la population. 74 % de la population est propriétaire de son logement dont 84 % sont des maisons. 14 % des logements sont des résidences secondaires. À noter qu'avec la crise COVID-19 un certain nombre de résidences secondaires sont devenues des résidences principales, mais nous n'avons pas de données en la matière. En 2016, 10,2 % des logements sont considérés comme vacants et environ 15 000 personnes sont locataires de leur logement qu'il soit dans le parc privé ou public. Au 1^{er} semestre 2022, 481 logements sont autorisés⁸ contre 402 l'année précédente au premier semestre⁹. L'ADEUPa précise qu'en dix années c'est le plus fort taux semestriel observé.

D'un point de vue économique, le taux de chômage est à 6,6 %¹⁰ en 2022 et le Pays de Morlaix se hisse à la 8^{ème} place en termes de bassin d'emplois en Bretagne où le revenu médian est situé à 20 380 euros en 2017. La majorité des emplois se situent dans le domaine du commerce, des transports et des services divers. C'est aussi un territoire qui est marqué par la perte d'emplois conséquente qu'il y a eu dans l'industrie ou dans l'agroalimentaire ces dernières années avec la fermeture de Tilly Sabco, Gad et de Hop ! Cela marque le territoire du Pays de Morlaix, néanmoins il reste en bonne place en termes d'entreprises stratégiques implantées localement notamment sur Haut-Léon-Communauté et la Communauté de communes du Pays de Landivisiau. Le Pays de Morlaix est également un secteur légumier et porcin important. Autre secteur majeur du territoire l'économie maritime, puisqu'elle se classe à la 5^{ème} place des bassins d'emplois en Bretagne. Ce secteur permet notamment d'accueillir une partie de l'offre de formation disponible sur le territoire. Plutôt bien doté le territoire est en capacité d'accompagner des étudiants du BTS au Master, tant en formation initiale qu'en formation continue.

C'est aussi un territoire empreint d'ESS puisque 15,7 %¹¹ des salariés travaillent dans ce secteur, soit 6641 personnes. Cette importance de l'emploi dans l'ESS (+7% par rapport à la France) tient au poids de son tissu associatif mais également à l'implantation des fondations sur le littoral et sur Morlaix. Mais l'ESS ne s'illustre pas seulement dans l'action sociale, les activités de commerce agricole et de construction y trouvent une place significative puisqu'ils représentent 528 établissements, soit 11,4 % du poids dans l'économie territoriale. Cela n'est pas sans rappeler le passé de la ville de Morlaix qui fut l'une des premières villes à accueillir les coopératives sous forme de Sociétés Coopératives et Participatives, dont l'Union Des Ouvriers Couvreurs née en 1884 et La Laborieuse en 1905¹².

Maintenant que le territoire est défini, attardons-nous sur la notion de tiers-lieux.

7 75 % des ménages sont composés de 1 à 2 personnes.

8 Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, dont la construction a été autorisée par un permis de construire ou une non-opposition à une déclaration préalable.

9 ADEUPa, Observatoire, note de conjoncture, « Premier semestre 2022 : un redémarrage rapide mais des risques de grippage », n°3, Décembre 2022.

10 Ibid.

11 Toutes les données chiffrées sont issues de : Ison David pour la CRESS Bretagne, « Data ESS Pays de Morlaix », 2021, 16 p.

12 Kerfourn François et Tillay Régis, « La démocratie nous réussit, une histoire des SCOP de l'Ouest de 1884 à nos jours », éditions CAC, 2022.

3/ La notion de tiers-lieux : De quoi s'agit-il ?

« L'essence d'un tiers-lieux, ce n'est pas un lieu, mais une dynamique sociale, c'est la dynamique sociale qui fait le lieu et pas le contraire [...] le tiers-lieux n'est pas un projet mais un inachevé permanent ». Geneviève Fontaine¹³.

La notion de tiers-lieux, tout le monde en a entendu parler à un moment donné mais personne ne sait réellement ce que recouvre cette notion. Peut-elle même se définir ? Ne serait-il pas plus simple de définir ce qu'il n'est pas ? Dans cette partie nous vous proposons un historique de la notion de tiers-lieux à partir de la fin des années 1980 pour arriver jusqu'à aujourd'hui.

A/ Une approche historique

Le tiers par essence s'inscrit en creux par rapport à un système en place comme ce fut le cas pour le tiers-état ou le tiers-paysage de Gilles Clément¹⁴, par exemple. Pour le sociologue américain Ray Oldenburg auteur de « *The Great Good Places : Cafes, Coffee Shops, Community Centers, General Stores, Bars, Hangouts, and How They Get You through the Day* ¹⁵», le tiers-lieux en tant que *third places*, troisième lieu, est un lieu intermédiaire entre le domicile et le travail. Il explique que les tiers-lieux sont des endroits informels où les gens se rassemblent pour socialiser, échanger des idées et se détendre. Il les décrit comme des espaces de convivialité publique qui sont indispensables à la vie sociale et à la santé communautaire. Pour lui, les tiers-lieux sont souvent des espaces de travail partagés, mais ils peuvent également être des cafés, des bars, ou d'autres endroits où les gens se rassemblent pour se connecter les uns aux autres. Oldenburg soutient que les tiers-lieux sont importants, car ils fournissent un lieu de rencontre pour les gens qui ne se connaissent pas, ce qui peut aider à construire des ponts entre les communautés et à renforcer les liens sociaux. De plus, ils peuvent offrir un environnement stimulant pour les idées et la créativité, en permettant aux gens de se rencontrer et de collaborer sur des projets collectifs et/ou communs. En résumé, la vision d'Oldenburg sur les tiers-lieux met l'accent sur l'importance des espaces informels pour la vie sociale et la santé communautaire, et sur leur rôle en tant que lieux de rencontre et de collaboration pour les gens de différents horizons. Il conceptualise le tiers-lieux comme un objet social et politique. A titre d'exemple, comme le précise Antoine Burret¹⁶, en comprenant ces besoins la chaîne Starbucks a été l'une des pionnières à proposer des espaces confortables favorisant les échanges où l'on s'installe pour travailler ou pour prendre un café avec un accès wifi.

13 Mme Fontaine est agrégée en sciences économiques et sociales et docteure en sciences économiques. Elle travaille sur les communs et l'approche par les capacités du développement durable.

14 Clément Gilles, Manifeste du tiers-paysage, 2004, 25 p, disponible [ici](#).

15 Marlowe & Co, 1989.

16 Burret Antoine, Tiers lieux et plus si affinités, Editions FYP, 2015, 175 p.

Pour le socio-anthropologue Antoine Burret¹⁷, en 2015, le tiers-lieux est considéré comme une configuration sociale où la rencontre entre des entités individuées engage intentionnellement à la conception de représentations communes sous des formes variées¹⁸. Autrement dit, pour Burret, il suffit qu'il y ait deux personnes (a minima) qui ne se connaissent pas et vont se rencontrer en un lieu identifié. Ce peut être deux citoyens, un citoyen et une association, deux collectivités, un étudiant et une entreprise, ... la déclinaison est multiple. De cette rencontre peut naître un engagement ou une trajectoire d'action qui peut prendre différentes formes comme imaginer un objet, formaliser un accord, fabriquer un produit, ou simplement prendre un café. Ce lieu de rencontre peut être un quartier, un festival, une place publique, un site internet ou encore un bâtiment. Cela engendre une sociabilité dans le sens où les protagonistes vont échanger, discuter, être en accord ou se contredire. Ce qui compte c'est que chacun puisse s'exprimer et qu'un mélange se crée. Ainsi la première entité évolue et peut se transformer en une autre méta-entité. D'autres entités peuvent voir le jour et essaimer.

Depuis le début des années 2000 un tiers-lieux peut aussi être un espace de travail partagé qui offre un environnement de travail flexible et collaboratif aux entrepreneurs, aux travailleurs indépendants et aux employés de différentes entreprises. Il est souvent équipé de technologies de pointe et propose des services tels que des salles de réunion, des espaces de coworking et des services de café. Il vise à créer une communauté de travailleurs et à soutenir l'innovation en offrant un espace de travail flexible et stimulant.

Ainsi les tiers-lieux se formalisent dans leur fonction, se professionnalisent et parfois même se spécialisent comme les espaces de coworking ou les makerspaces¹⁹ ou les FabLab qui sont des laboratoires de fabrication, ... où se mêlent numérique, technologie, espace de fabrication et de production.

La cartographie ci-après, réalisée par le collectif Prima-Terra en 2019 qualifie les espaces hybrides selon les enjeux²⁰. Sur l'axe des abscisses se trouve l'enjeu sociétal à l'extrémité haute et l'enjeu entrepreneurial à l'extrémité basse. Sur l'axe des ordonnées à gauche se situe l'enjeu de biens communs et à droite l'enjeu de marchandisation. À ces deux enjeux, s'ajoute une courbe transversale, celle de la gouvernance.

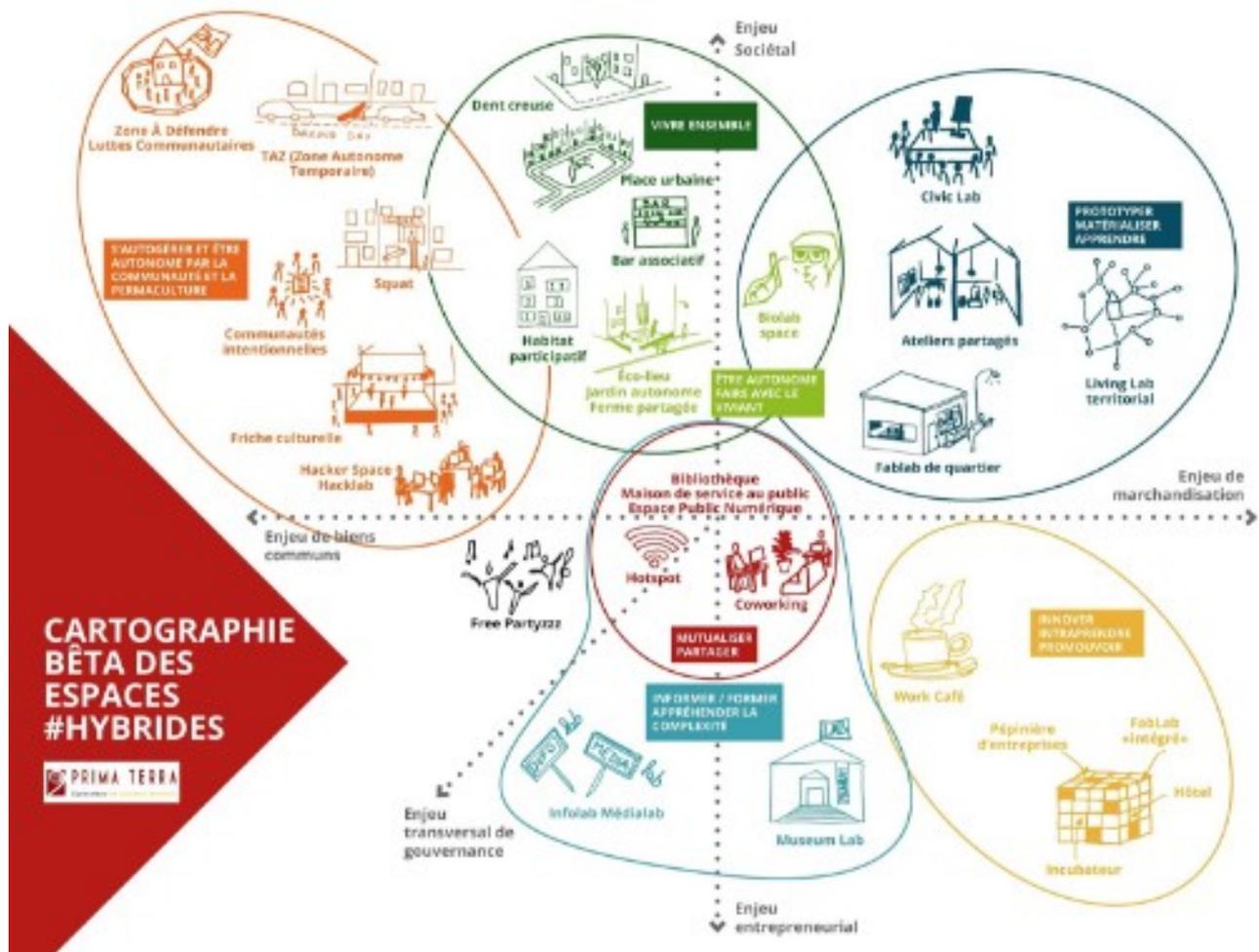
Cette cartographie présente aussi un certain nombre d'expérimentations qui sont des tiers-lieux dans les sens qui ont été évoqués précédemment.

17 Ibid.

18 Burret Antoine, « Étude de la configuration en Tiers-Lieu : la repolitisation par le service », Thèse de doctorat, 2015, pp 248-249.

19 Selon Camille Bosqué dans « Enquête au coeur des FabLabs, hackerspaces et makerspaces », le makerspace est un terme générique qui regroupe tous les ateliers collectifs de fabrication équipés d'outils traditionnels et de machines numériques.

20 Une première cartographie a été réalisée en 2014 par le collectif Prima-Terra. [Disponible ici](#).



Le tiers-lieu peut ainsi être culturel, alimentaire, touristique, agricole, scientifique, ... On l'aura vu, le concept est polysémique. Ainsi un tiers-lieux peut être un lieu virtuel. A titre d'exemple, le projet [HOPE in US](#) dont l'objectif est de créer un tiers-lieux virtuel à l'échelle européenne pour renforcer les coopérations dans les secteurs de la culture et de la formation pour adultes. Plus proche de nous le site [Riposte Créative Bretagne](#), espace ouvert de coopération né pour apprendre de la crise liée à la COVID-19 pour mutualiser les initiatives et favoriser les solidarités.

Face à l'augmentation de ces espaces hybrides, le terme de tiers-lieux s'institutionnalise en France et fait son entrée dans le dictionnaire, dans l'édition 2023 du Petit Robert. Il y est défini comme étant un : « espace de sociabilité d'initiative citoyenne, où une communauté peut se rencontrer, se réunir, échanger et partager ressources, compétences et savoirs ». Cette définition, la plus récente, est intéressante dans le sens où elle reprend l'esprit et l'essence des tiers-lieux. Pour notre diagnostic nous préférons adjoindre à la définition posée un faisceau d'indices concordant dont le tiers-lieux en serait une expression :

- **une réponse sobre, résiliente et solidaire aux besoins de habitants** (pour échanger, socialiser, produire ensemble, ...)
- **un ancrage territorial fort** (signe d'une intégration au territoire de vie avec des coopérations entre les institutions et la société civile)

- **une communauté d'acteurs** (avec une mixité des publics, une gouvernance et un leadership partagé)
- **le faire ensemble** (par la capacité à agir des individus, la montée en compétence collective, l'expérimentation et le droit à l'erreur).

Dans son article sur « Les tiers-lieux en France, laboratoires de nouvelles solidarités socio-spatiales ?²¹ », Marie Dagonneau s'est attardée sur les dynamiques d'éclosion des tiers-lieux en milieu rural. Elle pose plusieurs hypothèses, synthétisées et retranscrites ci-après :

1. Un tiers-lieux rural renoue-t-il avec une dynamique territoriale basée sur la coopération, la mutualisation et la solidarité à l'image des cafés/ bistrots ou des sociétés coopératives agricoles ?
2. Se pose-t-il en héritier d'un patrimoine immobilier (industriel ou non) pour le réhabiliter ou souhaite-t-il s'en éloigner ?
3. La mixité des publics est-elle assurée entre les acteurs locaux, entre la population installée depuis longtemps et les néo-ruraux ou le tiers-lieux est-il l'expression de conflits d'intérêts ?
4. Comment dans le tiers-lieux s'articulent des enjeux socio-économiques et environnementaux et la transition écologique ?
5. Un tiers-lieu rural est-il un catalyseur par sa recherche d'adaptation et de renouveau ?

De nombreuses initiatives citoyennes et solidaires se diffusent depuis le début des années 2000. Comme le souligne Marie Dagonneau²² les tiers-lieux « sont l'une des manifestations en réponse aux radicalisations politiques, aux inégalités et concurrences socio-économiques et à l'ébranlement sanitaire et écologique²³ » que nous traversons. Selon France Tiers-lieux ils seraient passés de 1800 à 2500 entre 2018 et 2021, et selon les estimations ils pourraient être entre 3000 et 3500 à la fin de l'année 2022²⁴ dont 119²⁵ en Bretagne.

B/ Qu'en est-il sur notre territoire ?

Sur le Pays de Morlaix nous avons repéré 91 initiatives se rapprochant de la notion de tiers-lieux. Le travail de référencement n'est pas exhaustif et englobe des projets qui n'existent plus aujourd'hui tout comme les projets encore en émergence. Certaines initiatives se définissent comme telles, alors que d'autres s'en approchent par l'esprit. D'autres encore pourraient être questionnées car même si elles répondent aux principaux critères cités précédemment, la logique du faire ensemble par l'émancipation collective est timide. Par exemple, les pépinières d'entreprises répondent à l'enjeu entrepreneurial sans qu'il y ait forcément l'objectif premier du faire ensemble

21 Dagonneau Marie, « Les tiers-lieux en France, laboratoires de nouvelles solidarités socio-spatiales ? », Bulletin de l'association de géographes français, 99-3 | 2022, pp 435-457.

22 Ibid.

23 Ibid.

24 Proult et Seillier, « Nos territoires en action, dans les tiers-lieux se fabrique notre avenir ! », Rapport de France Tiers-lieux, 2021, 284 p.

25 Chiffre donné lors de la journée sur les « tiers-lieux et les territoires apprenants » à Concarneau le 12 janvier 2023.

avec une émancipation collective des différentes individualités. Dans cet exemple, on se rapproche plus de la notion de club. Néanmoins nous les avons indiqués comme faisant partie des tiers-lieux de notre territoire.

Parmi les projets repérés un grand nombre sont liés à la transformation des bibliothèques et médiathèques en tiers-lieu culturel selon les préconisations d'Erik Orsenna²⁶. Si l'on retranche les 51 bibliothèques et médiathèques du territoire, on arrive sur un chiffre de 37 tiers-lieux présentés ci-après.

Parmi les 40 projets restant se confondent :

- des centres sociaux comme Ti An Oll, Carré d'As, ou l'ULAMIR CPIE-Pays de Morlaix-Trégor,
- des tiers-lieux culturels comme l'espace les Moyens du bord, deux centres d'artisanat d'art, La Chap' avec le collectif Isotrap à Morlaix, La Tannerie avec le collectif Courant d'Arts à Plourin-Lès-Morlaix, le SEW et la Virgule à Morlaix,
- des tiers-lieux à vocation d'espace de travail partagé réunissant les espaces de coworking du territoire comme la Sphère à Landivisiau, ou l'espace jeunes entreprises de Morlaix Communauté,
- des Fab-Lab comme celui de Goupil, de la Fondation Ildys ou le projet de l'Université Open Factory,
- des lieux hybrides comme Le Lok'all à Morlaix ou Le Mélar dit à Locmélar.
- des lieux d'expérimentation collectifs autogérés comme le 2D ou la Dérive.
- des projets qui sont encore en émergence – 11- (un tiers-lieu des familles, une ressourcerie, une recyclerie, des fab labs, des bars associatifs ou cafés citoyen, un tiers-lieu agricole, ...).
- et enfin des projets qui n'existent plus ou qui n'ont pas abouti qui sont au nombre de 4.

Les activités multiples des tiers-lieux en Pays de Morlaix correspondent aux grands axes développés en France puisque selon France Tiers-Lieu²⁷ en 2022 :

- 75 % des activités sont du coworking
- 30 % des Fab-lab, ateliers de fabrication numériques
- 27 % des tiers-lieux culturels intègrent des laboratoires de fabrication culturelle, des lieux intermédiaires
- 19 % des ateliers artisanaux partagés
- 17 % des laboratoires d'innovation sociale
- 14 % des cuisines partagées ou food lab
- 9 % des jardins partagés ou terres agricoles

26 Orsenna Erick, « Voyage au pays des bibliothèques, lire aujourd'hui lire demain... », Rapport, 2018, 72 p.

27 Horizons publics, « Tiers-lieux, quand les pouvoirs publics s'en mêlent ... », hiver 2022, p17.

Il est à noter que le tiers-lieux quel qu'il soit, questionne l'action publique. Certains projets contribuent à la création voire à la coconstruction de politiques publiques, et à leur décloisonnement.

3/ Les politiques publiques en faveur des tiers-lieux

« Les tiers-lieux sont structurés pour expérimenter, se tromper et tester ». Léa Tramontin²⁸.

Avant d'entrer dans le développement des politiques en lien avec les tiers-lieux, attardons-nous sur les constats partagés.

A/ Les constats partagés

Les défis climatiques et écologiques nécessitent de renouveler nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble. Ces défis concernent les vulnérabilités face au changement climatique, l'épuisement des ressources, la perte accélérée de la biodiversité et la multiplication des risques sanitaires et environnementaux.

En Bretagne, cette concertation a été élaborée par le biais de la [Breizh Cop](#), dès 2017 et jusqu'en 2020, dont l'ambition était de maîtriser et accélérer la mise en œuvre de toutes les transitions en Bretagne qu'elles soient écologique, climatique, économique, sociétale mais aussi méthodologique. Cela a permis d'affirmer l'opportunité pour les collectivités territoriales, les associations et les entreprises de s'engager vers les transitions et d'en partager tous les enjeux afin d'assurer la mobilisation la plus forte possible des citoyens.

Le cahier des engagements de ces acteurs a regroupé de nombreuses actions en faveur de la transition climatique, écologique, énergétique et solidaire. Les changements de modèles économiques, sociaux, organisationnels nécessaires impliquent la compréhension, l'adhésion et l'action de toutes et tous. Les citoyens sont acteurs des transitions tant à l'échelle globale et politique que par leurs choix individuels de mobilité, d'épargne et d'investissement, de consommation (alimentation, énergie, eau, ...).

En parallèle de ces constats partagés, les politiques publiques se développent qu'elles soient nationales, régionales ou locales.

²⁸ Tramontin Léa, « Quand l'action publique entre en synergie avec la dynamique des tiers-lieux », In « Tiers-lieux : quand les pouvoirs publics s'en mêlent » par Horizons, hiver 2022, pp 24-29.

B/ Le développement des politiques publiques

La France dispose de plusieurs politiques publiques visant à soutenir le développement des tiers-lieux. Ces politiques sont portées à la fois par l'État, les régions et les collectivités locales, et visent à encourager l'innovation, la création d'entreprises et le dynamisme territorial.

La mobilisation de l'État s'est faite par différents dispositifs depuis la remise du 1^{er} rapport relatif aux tiers-lieux datant de 2018²⁹ :

- Le programme "nouveaux lieux, nouveaux liens" : Lancé en juin 2020, ce dispositif interministériel a pour objectif de faire se développer les tiers-lieux en territoire sur des thématiques relatives à la transition écologique, au numérique, à l'apprentissage par « le faire », au travail indépendant et aux nouvelles activités.
- La politique "Fabrique de territoires" : Lancée en 2020, cette politique d'amorçage vise à soutenir le développement de tiers-lieux sur l'ensemble du territoire français. Elle s'appuie sur un réseau de 300 Fabriques de territoires, qui sont des lieux dédiés à l'accompagnement des porteurs de projets et à la mise en réseau des acteurs locaux en devenant tiers-lieu ressource pour les autres tiers-lieux de son territoire.
- La politique "Manufacture de proximité" : Lancée en 2021 cette politique vise expressément des tiers-lieux, espaces de production et de travail mutualisés, destinés à des communautés de professionnels pour différentes filières qui devraient être 100 au terme de la 3^{ème} vague de l'appel à manifestation d'intérêt en 2022. Au-delà de la labellisation, il y a un double enjeu pour les tiers-lieux éligibles de relocalisation de la production et au renforcement économique des territoires fragiles : les petites et moyennes villes, les zones rurales, les quartiers prioritaires de la politique de la ville.
- Le programme "DEFFINOV " : Lancé en 2022 il a vocation à rapprocher les écosystèmes de la formation et des tiers-lieux afin d'engager un nouveau modèle de formation sur un territoire apprenant. Ce programme est décliné en régions par le biais d'un appel à projets dont l'objectif est de rapprocher les lieux de formation des usagers et d'améliorer l'accès à la formation.

Au plan régional en ce qui concerne la Bretagne, hormis la déclinaison DEFFINOV il n'existe pas (encore) de politiques publiques dédiées aux tiers-lieux. Cependant, comme toute organisation, selon leur statut juridique et leur modèle économique, les tiers-lieux peuvent solliciter certaines aides financières.

Au plan local, Morlaix Communauté s'est saisi de la question par le biais de la culture, et a mis en place en 2022, un dispositif de soutien financier aux tiers-lieux d'activités artistiques et culturelles. Il s'agit d'une aide à l'investissement immobilier visant à favoriser la création, la rénovation, la restructuration et l'aménagement d'équipements, accueillant un lieu de travail artistique collectif,

29 Lévy-Waitz Patrick, « Mission coworking, territoire travail numérique – Faire ensemble pour mieux vivre ensemble », Rapport, 2018, 264p.

adaptés aux conditions de travail des artistes, artisans d'art et créatifs, exerçant dans tous les domaines de la création artistique contemporaine.

4/ La méthodologie

Pendant une année, le Pôle ESS a mobilisé, de prime abord son réseau, puis l'ensemble des acteurs du territoire du Pays de Morlaix (collectivités/ entreprises/ écoles/ associations) pour recueillir les attentes et les besoins de ces acteurs. Tout au long de l'année écoulée nous avons animé la communauté des personnes qui sont installées à Kérozar.

A/ Rencontres et réseaux

En termes de méthodologie, nous avons commencé par prendre connaissance de la bibliographie existante en matière de tiers-lieux et spécifiquement de tiers-lieux liés aux transitions. Ce premier temps a permis de prendre contact avec certains projets existants comme [Maison Glaz](#) à Gâvres. Akira Levault, l'une des fondatrices du projet nous a fait le plaisir de présenter le projet du tiers-lieu de Maison Glaz lors de l'assemblée générale du pôle ESS le 11 mars 2022. Ce temps partagé de plus d'une heure a permis de comprendre le processus de construction du projet, son implantation territoriale, ses partenaires et, ses enjeux et défis. Ainsi Maison Glaz est installé à Gâvres, commune de 690 habitants qui comprend 60 % de résidences secondaires, 60 % de seniors, et 4 commerces. C'est une commune rurale isolée, mais très construite. Il n'y a aucun logement vacant. Gâvres est à l'entrée de la rade de Lorient au bout d'une longue bande de sable de 6 kilomètres. Le bassin d'emploi est principalement sur Lorient (à 40 minutes de voiture et 12 minutes de bateau), et avec l'arrêt de l'activité de pêche à la sardine, le retrait de l'armée et la submersion survenue dans les années 2010, les actifs sont partis, entraînant un taux de chômage de la commune à 20 %. Le principal propriétaire terrien de la commune est l'armée ce qui a permis de préserver la nature, le paysage, et la biodiversité. Elle possède entre autre un centre de vacances au bout de la presqu'île qui deviendra Maison Glaz. À la fin des années 2010, la Mairie commence à récupérer certaines baraques et préempte le centre de vacances en 2018. La collectivité veut en faire un lieu pour le tourisme en valorisant l'équipement existant. Elle se lance alors à la recherche de porteurs de projets. Le collectif dont fait partie Akira réfléchissait depuis 2 ans sur un tiers-lieu, et veut créer un « récit positif de transition qui fasse que les jeunes puissent se projeter ici ³⁰ ». Maison Glaz s'installe sur 1,5 ha autour de 4 axes pour travailler autrement, pour explorer le monde qui vient, pour mélanger tous les publics et construire un paysage résilient. Aujourd'hui le projet a différentes activités dont un espace de travail partagé, un bar/café, l'hébergement, la formation, et l'accueil de scolaires et périscolaires.

Ce témoignage inspirant s'est révélé précieux tant par les conseils que par la nécessité de construire un récit commun.

30 Issu du témoignage du 11 mars 2022.

B/ Construction d'un questionnaire et entretiens

Puis nous avons réalisé un questionnaire ouvert avec possibilité d'anonymat, diffusé de mars à octobre 2022 qui est présenté en annexe. En parallèle dès le mois de mai 2022 les premiers entretiens non directifs ont été menés. Cela nous a conduit jusqu'en octobre 2022. Les personnes qui ont été entretenues l'ont été soit parce que nous les avons identifiées comme partenaire ou acteur territorial, soit parce qu'elles ont répondu au questionnaire et qu'elles ont laissé leurs coordonnées pour qu'on les interviewe par la suite. Il est à noter que les événements que l'on a connus cet été ont eu quelques répercussions sur les entretiens menés avant et après l'été. Les incendies que les Monts d'Arrée ont connus et la raréfaction d'eau dans certains territoires ont amené certaines personnes entendues à prendre conscience des enjeux climatiques et des conséquences que cela peut avoir.

Au mois de juillet nous nous avons participé au 1^{er} festival des tiers-lieux bretons qui se déroulait à Maison glaz à Gâvres. Nous avons également participé au Forum des usages coopératifs à Brest. Nous avons présenté le diagnostic au Conseil de développement du Pays de Morlaix et au Conseil d'administration d'Eco-Bretons les 1^{er} et 12 septembre.

L'année 2022 a aussi été l'opportunité de suivre différents webinaires en direct et/ou en replay dans différents domaines impactant notre objet d'étude : Le tiers-lieu comme levier de revitalisation³¹, pourquoi et comment faire tiers-lieu sur son territoire ?³², les tiers-lieux en tant qu'espaces de structuration de la vie économique sociale et citoyenne d'un territoire³³, la place des acteurs publics dans les tiers-lieux³⁴, la place des tiers-lieux au service de l'insertion professionnelle³⁵, l'évaluation de l'impact social³⁶, les territoires et tiers-lieux apprenants³⁷, la mobilisation des jeunes sur des projets collectifs en ESS³⁸, la porosité de l'ESS et les enjeux du secteur médico-social³⁹, les propositions de collectivités sur une offre de logements pour tous, adaptée à chaque moment de la vie⁴⁰

C/ Accompagnement par le Fab Lab Université Open Factory

Puis, pendant 2 mois (octobre et novembre 2022), nous avons été accompagnés par le Fab Lab Université Open Factory à travers leur méthodologie du design thinking. Grâce à cette démarche de coconstruction qui croise rigueur analytique et intuition créatrice avec au cœur le projet collectif, le processus d'innovation est questionné, enrichi et guidé en prenant en compte les parties prenantes du projet. Méthode agile et itérative elle permet de présenter des premiers résultats en développant des prototypes qui s'affineront et s'amélioreront au fil des retours des parties prenantes.

31 Organisé par l'ANCT, [replay disponible](#)

32 Organisé par France Tiers-lieux le 6 juillet 2022.

33 Organisé par la CRESS Bretagne, [replay disponible](#)

34 Organisé par Horizons publics, France Tiers-lieux et SCIC TETRIS, le 18 mai 2022, [replay disponible](#).

35 Organisé par RésO villes le 31 mai 2022.

36 Organisé par l'AVISE le 7 juin 2022.

37 Organisé par la Région Bretagne le 6 septembre 2022.

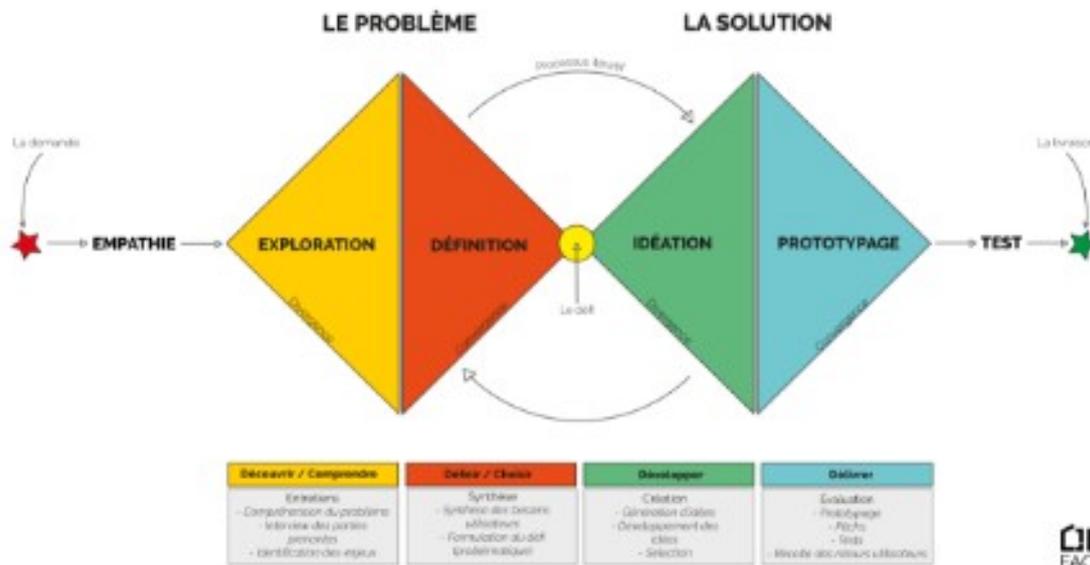
38 Organisé par la CRESS Bretagne le 23 septembre 2022.

39 Organisé par l'AVISE le 18 octobre 2022.

40 Organisé par Bruded le 6 juillet 2022.

Concrètement nous avons avancé avec la méthodologie du double diamant illustrée ci-contre :

LE DOUBLE DIAMANT



OPEN FACTORY

5/ Les résultats du diagnostic

Nous avons obtenu 103 réponses dont 84 issues des réponses au questionnaire et 19 issues des entretiens menés. Pour rappel les questionnaires peuvent être remplis de manière anonyme. Tous les témoignages ou phrases extraites des questionnaires ou des entretiens sont anonymisés dans cette partie.

Le questionnaire et les entretiens ont été menés en trois parties : la notion de tiers-lieux des transitions en premier, puis votre tiers-lieux idéal en Pays de Morlaix en second et enfin vos besoins (professionnels) par rapport à ce tiers-lieux.

LE TERRITOIRE DES REpondANTS



71 % Morlaix Communauté
23 % Anonymes
4 % Acteurs départementaux

1 % Haut Léon Communauté
1 % Communauté de communes
Pays de Landivisiau

Concernant le territoire des répondants, la très grande majorité des personnes vient du territoire de Morlaix Communauté (71%), puis 23 % des répondants sont anonymes, ensuite viennent 4 % d'acteurs départementaux qui ne sont pas implantés sur le territoire du Pays de Morlaix mais qui y ont des interactions. Ensuite ex-aequo à 1 % des personnes sur le territoire de Haut-Léon-Communauté et celui du Pays de Landivisiau.

Le territoire principal, Morlaix Communauté, est aussi celui sur lequel le Pôle ESS est implanté depuis 13 ans et où la majorité de nos adhérents sont installés (64 % de nos adhérents en 2022).

NOTION DE TIERS-LIEU DES TRANSITIONS

Un lieu/ un espace	51 %
Une dynamique collective en faveur des transitions en lien avec le territoire	22%
Du lien social/ Solidarités	9%

Les deux premières questions étaient relatives à la notion de tiers-lieux des transitions, comment le définir, et ce à quoi il peut se référer ou se rapporter. Ces questions n'ont pas été simples pour certains puisque 8 % des acteurs ne savent pas comment le définir, et 6 % des réponses sont vides.

A la majorité des réponses, 51 %, c'est la notion de lieu ou d'espace qui fait sens. Derrière cette notion de lieu sont intégrés les espaces cités suivants : un espace d'expérimentation et de fabrication, un espace vitrine physique, un espace de coworking, une maison, un lieu hybride, un pôle ressources. Ce tiers-lieux des transitions serait pour certains « un QG aux multiples usages » ou « un espace ouvert et animé où les initiatives prennent corps ». 2 % des répondants évoquent le fait que le lieu peut ne pas être physique mais dématérialisé.

Ensuite c'est la dynamique collective en faveur des transitions en lien avec le territoire qui ressort avec 22 % des réponses. Ainsi nous pouvons retrouver des éléments comme « faire des choses ensemble » ou « des acteurs de la transition qui œuvrent pour imaginer des alternatives au monde écocide d'aujourd'hui » ou « un laboratoire d'idées pour un futur viable » ou encore la nécessité d'« allier les différentes parties prenantes d'un territoire vers un même objectif de développement durable » afin qu'il soit « le pivot de la transition écologique sur le territoire ».

Puis 9 % des réponses font référence au fait que ce tiers-lieux des transitions doit être un vecteur de lien social, de soutiens et des solidarités que ce soit dans le cadre d'une expérimentation, de fabrications ou d'échanges.

Enfin à 2 % se retrouvent les deux derniers éléments que sont un écosystème et une centralité dans le territoire. Ce doit être un « point central d'échanges et de mutualisation sur le territoire pour porter les thèmes de la transition » et un « écosystème d'expérimentation et d'initiatives en matière de transitions territoriales ».

LES MOTS-CLES ...

Transitions/ Changement/ Transformations/ Futur/ Résilience/ Climat/ Energies/ Ecologie	25 %
Espace de technique/ de créativité	16%
Mise en lien/ Accompagnement	16%
Collectif/ Partage/ Mutualisation	14 %
Formation/ Pédagogie/ Apprentissage	10 %

Ensuite nous avons demandé aux répondants de nous donner 4 à 5 mots-clés. Sans surprise c'est la notion des transitions au sens large qui arrive en première place à hauteur de 25 %. Derrière cela se trouvent les transitions écologiques, énergétiques, sociales, sociétales, numériques, climatiques et managériales. Un vocable lié à ces thématiques est fortement représenté : le changement, les transformations, le ralentissement, le futur, la résilience, la durabilité, la sobriété, le climat, les énergies, l'environnement. L'idée est « s'engager pour le futur, s'engager pour demain ».

Ensuite à hauteur de 16 % se trouvent les éléments liés à un espace technique ou un espace de créativité où se côtoient les notions d'inventivité, de rêve où il est permis de tester, bidouiller, fabriquer, réparer, réutiliser et expérimenter dans l'esprit d'« inventer des nouvelles formes et de répondre aux défis de maintenant » et d'être dans une « impertinence constructive ».

Les notions de mise en lien de projets innovants et d'accompagnement arrivent ensuite à 16 % avec l'idée de réseau entre acteurs d'un même territoire. Cet élément va de concert avec la réponse suivante qui est le partage, la mutualisation et le collectif à 14 %. Derrière le partage peut se situer le partage de locaux, de services, de certains biens ou encore le partage de connaissances ou de savoirs. Cela coïncide avec le pourcentage suivant de 10 % derrière lequel se trouve la formation, la pédagogie, l'apprentissage et l'entraide. Cela comprend l'aide entre pairs, mais aussi la solidarité des acteurs sur un projet ou une idée.

Sous la barre des 10 % se trouve la coopération, la collaboration, la coconstruction et le partenariat à 8 %, puis la notion de participation et d'engagement citoyen à 5%, s'ensuit l'élément du lieu et du local à 4 % puis 2 % des réponses qui sont vides.

Au-delà des mots-clés certains thèmes sont présents comme : l'entrepreneuriat, l'environnement, la biodiversité, l'alimentation, la mobilité, l'économie circulaire, l'agrologie, l'agriculture, la culture, et le tourisme.

LES FACTEURS-CLES DE REUSSITE ...

Implication territoriale / Associer les acteurs du territoire / Participation	17 %
Le lieu en lui-même	15 %
Coordination / Animation	10%
Collaboration/ Coopération	9 %
Soutien politique	8 %
Offre de services concrète	8 %

Nous avons ensuite questionné les répondants sur les facteurs clés de réussite de ce projet. 6 % des répondants se sont abstenus.

17 % des répondants nous indiquent que le 1^{er} facteur de réussite est le fait qu'il y ait une implication et un ancrage territorial. Il faut associer les acteurs et qu'ils puissent participer à la conception du projet avec « la volonté de faire quelque chose ensemble ». 15 % des répondants évoquent l'emplacement du tiers-lieux des transitions, par son implantation géographique « avec une accessibilité idéale, un contexte urbain fertile, une intégration complète avec les acteurs existants ».

Puis 10 % des répondants pensent à la coordination et à l'animation du tiers-lieux. Le fait qu'il y ait « un chef d'orchestre » avec « une équipe dynamique et plurigénérationnelle », cela va de pair avec une offre de services concrète (8%).

Ensuite 9 % des répondants évoquent que la coopération et la collaboration seront l'un des facteurs clés de réussite, elles sont « l'ambition d'un tel projet [qui] nécessite de fédérer l'ensemble des parties prenantes par l'attention sur le processus, la feuille de route, ... ». La réponse suivante en est le corollaire puisqu'il s'agit du soutien politique. En effet pour 8 % des répondants cela passe par un soutien et un appui des collectivités et notamment financier.

Puis sous la barre des 6 % se trouvent l'appropriation du projet par l'ensemble des acteurs, puis le fait d'avoir un modèle économique viable, la méthodologie utilisée et enfin le fait de garder une trace pour pouvoir être un territoire qui essaime.

LES BESOINS DU TERRITOIRE (1/2)...

**Laboratoire d'innovations sociales /
développer les coopérations** **28 %**

**Favoriser et accompagner les transitions
(écologique, économique, citoyenne et
solidaire)** **24 %**

**Eduquer et former aux enjeux de demain/
Accompagner la résilience** **12%**

Créer du lien social **11 %**

Etre créateur de réseaux et de mise en lien **11 %**

La question suivante est liée aux besoins du territoire (du Pays de Morlaix). Nous avons scindé les réponses en deux dans la mesure où d'un côté ont été mis en avant des besoins concrets et d'un autre côté ont été citées des thématiques emblématiques pour le territoire.

En premier lieu, à 28 %, les réponses évoquent un laboratoire d'innovations sociales afin de développer les coopérations dans les projets innovants. Il y a besoin d'espaces de concrétisations et d'expérimentations qui permettent d'explorer les problématiques sous différents angles, de trouver et de tester plusieurs solutions, puis d'en observer les effets pour en tirer des apprentissages et les réinvestir dans des projets. La question est de savoir comment va-t-on préparer le territoire aux changements environnementaux et sociétaux pour « être avant-gardiste, anticiper et non subir » ? Parmi les entretiens l'on nous évoque que « le territoire est riche et dynamique », « il faut essayer de nouvelles manières de faire », « il faut de l'humain, de soutien », « il faut une visibilité pour les acteurs ».

En second lieu, 24 % des répondants pensent à favoriser et accompagner les transitions, qui va de pair avec la réponse suivante qui est d'éduquer et de former aux enjeux de demain par l'accompagnement à la résilience à 12 %. Derrière ces éléments se trouvent l'entrepreneuriat et toutes les questions que sous-tendent l'évolution et le changement⁴¹, l'innovation sociale, l'économie circulaire, avec en toile de fond la question de comment ce tiers-lieux va répondre aux enjeux de demain ?

La création de lien social apparaît en troisième lieu ex-aequo à 11 %, avec le fait d'être créateur de réseaux et de mise en lien. Sont évoqués les besoins d'échanges et d'espaces de paroles entre les acteurs du territoire dans un esprit de convivialité.

⁴¹ Par la RSE, la transformation de pratiques de consommation ou de production, par l'évolution des pratiques.

Enfin 7 % des répondants notent des besoins en termes d'attractivité du territoire par de nouveaux métiers, de nouvelles entreprises, un tissu associatif important. Pour rappel, sur le Pays de Morlaix, les associations représentent 69,9 % des structures employeuses du territoire.

Et enfin les 7 % restants regroupent les personnes qui ne savent pas et les réponses restées vides.

LES BESOINS DU TERRITOIRE (2/2)...

LES THEMATIQUES EMBLEMATIQUES

Habitat / Ecohabitat / Bâtiments	22 %
Mobilités douces/ Transports	14 %
Locaux/ Espaces de travail	10%
Emploi/ Attractivité du territoire/	10 %

Cette seconde partie de la réponse reprend les thématiques qui ont été citées et qui semblent importantes et essentielles d'accompagner dans notre territoire. Il s'agit de mettre en avant des éléments de réponse qui sont considérés comme emblématiques pour les répondants.

En tête des thématiques professionnelles ou non, tout ce qui est lié à l'habitat, à l'écohabitat ou aux bâtiments avec 22 %. Cela peut concerner tant la rénovation énergétique, la végétalisation des toits, le choix de l'isolant, que les nouvelles formes d'habitats comme les habitats participatifs, les habitats légers ou intergénérationnels par exemple.

Ensuite ce sont les transports et notamment les mobilités douces qui sont cités à hauteur de 14 %, puis la thématique des locaux en tant qu'espaces de travail à raison de 10 %, tout comme l'emploi et l'attractivité du territoire. Derrière ces deux éléments se trouve l'idée d'avoir des emplois respectueux de l'humain, « d'une économie localisée » qui permettrait « une résilience locale ». Cela comprend également une certaine agilité puisqu'il faut s'adapter à son environnement de travail et suivre les évolutions sociales et sociétales.

Enfin se côtoient la thématique de l'alimentation durable et de qualité (8%), de l'eau (9%), de l'agriculture par l'évolution des pratiques et l'aide à la transformation (5%), du tourisme durable et écologique (5%), de la culture (4%), de la réduction des déchets et du réemploi (4%) et enfin le vieillissement de la population (4%).

LE LIEU D'IMPLANTATION...

Morlaix	34 %
Lieu accessible (transports en commun/ mobilité douce)	21 %
Centre-ville	18%
Manufacture des tabacs	8 %

Nous avons demandé où se situerait le tiers-lieux des transitions, en cas d'implantation physique. 34 % des répondants le voit à Morlaix, 21 % n'évoquent pas un lieu ou une commune mais le fait que ce lieu soit accessible que ce soit par les transports en commun ou en mobilité douce.

Puis 18 % le voit en centre-ville et 8 % dans l'historique Manufacture des tabacs. A hauteur de 5 % est évoqué un tiers-lieux avec des antennes dans le territoire permettant ainsi d'être au plus proche des citoyens, de décentraliser. Est aussi évoqué le fait d'être nomade ou itinérant sur le territoire.

Enfin nous avons un listing de propositions de villes du territoire à 7 % parmi lesquelles Saint-Martin-des-Champs, Saint-Pol-De-Léon, Carantec, Plougasnou, Lanmeur, Garlan, Plourin-Lès-Morlaix, ou encore Pleyber-Christ.

4 % des personnes ne savent pas où implanter le tiers-lieux des transitions et 3 % proposent la réhabilitation d'une friche.

LES ACTIVITES ET LES SERVICES...

La mutualisation de services liés à des locaux	20 %
Accompagner/ Incuber/ Donner à voir	18 %
Un lieu offrant des expositions/ des évènements/ des formations/ des ateliers	17%
Un lieu permettant de tester/ réparer/ bidouiller/ expérimenter	12 %
Des espaces permanences/ expertises/ conseils	9 %

La prochaine question porte sur les activités et les services que pourrait proposer le tiers-lieux des transitions.

À hauteur de 20 % il s'agit de services liés aux locaux parmi lesquels la location de bureaux, de salle de réunions, d'espace de travail partagé, de bureaux volants à la journée, à la semaine, ... mais aussi des services mutualisés dont un accueil et un secrétariat, des services liés à la reprographie, des fonctions supports comme la communication ou la comptabilité ou encore la possibilité d'utiliser des outils numériques de visioconférence.

Ensuite à 18 % se trouve l'accompagnement et l'outillage méthodologique permettant d'incuber ou de donner à voir ce qui existe sur le territoire. Il s'agit d'une ingénierie de projet. Se trouve aussi la capitalisation et la mise en relation des acteurs, tout en ayant une connaissance fine des initiatives, des projets et des entreprises du territoire. Ce lieu doit permettre d'« avoir un showroom de projets » et de fournir « une boîte à outils ».

Puis à 17 % il s'agit d'un lieu axé sur l'évènementiel offrant des conférences, des expositions, des formations ou des ateliers en lien avec les transitions. Ce peut être des journées thématiques ou des ateliers spécifiques à destination d'un public professionnel ou non, « ouverts au grand public, petits et grands » qui permettent « de découvrir d'autres façons de se cultiver ».

A 12 % c'est un lieu axé sur le test, la réparation, la bidouille et l'expérimentation qui est souhaité. Que ce soit sous forme de Fab-lab, de repair café, d'ateliers low-tech, de brico-récup ou encore de cantine numérique, les répondants souhaitent un lieu d'expérimentation technique et artistique.

A 11 % les personnes questionnées veulent un espace nourricier physique avec un lieu de restauration, un jardin partagé mais également un espace ressource média avec des ouvrages, des vidéos, ...

Des espaces de permanences ou d'expertises et de conseils sont des éléments de réponse pour 9 % des répondants. Cela peut concerner aussi bien des collectivités qui délocalisent certaines permanences ou des structures institutionnelles ou associatives qui sont présentes au mois à la semaine sur tel ou tel domaine.

5 % des répondants ne savent pas ou font des propositions uniques autre comme une ferme pédagogique, une école démocratique, ou une borne pour voiture électrique.

LES HORAIRES ...

Ouvert le week-end	24 %
Ouvert en soirée (à partir de 18h)	18 %
Ouvert en journée (8h - 18h)	15%
Ouverture illimitée	12 %
En libre-accès	10 %

Ensuite intervient la question portant sur les horaires. De façon générale, les besoins sont présents sur le week-end à 24 % puis en soirée à partir de 18h pour 18 % des répondants, ouvert en journée de 8h à 18h pour 15 % des personnes.

12 % des répondants n'ont pas répondu ou ne savent pas, cela va dépendre de l'avancée du projet en lui-même.

Enfin 12 % des réponses portent sur une ouverture illimitée et 10 % sur un libre accès. Pour compléter les pourcentages 8 % des personnes évoquent la possibilité d'horaires adaptées, 1 % l'ouverture pendant les vacances.

LES PUBLICS ...

Tous publics	42 %
Public professionnel <i>(ENTREPRISES, ASSOCIATIONS, COLLECTIVITÉS)</i>	18 %
Sans réponses	10%
Habitants / population locale	8 %

Sur la question de savoir à quel(s) public(s) se destinerait ce tiers-lieux des transitions, les avis sont variés. Pour 8 % des répondants, ils ne savent pas, parce que « c'est trop tôt » et 10 % des réponses sont vides.

Une majorité s'exprime pour une ouverture tous publics 42 %, quand ils sont 18 % à préférer un public professionnel (entreprises, associations, collectivités, ...). Pour 8 % des répondants le public doit aussi être celui des habitants et de la population locale quand 7 % évoquent un public scolaire et universitaire.

Enfin 4 % évoquent les bénévoles des associations et à hauteur de 3 % le public lié à l'enfance.

LES BESOINS PROFESSIONNELS ...

OUI À 66 %

Laboratoire territorial <i>EXPOSITIONS, EVENEMENTIEL, CONFERENCES, CAPITALISER SUR LES RESSOURCES DU TERRITOIRE</i>	30 %
Locaux/ Espace de travail <i>BUREAU INDIVIDUEL, BUREAU PARTAGE, COWORKING BESOINS PERMANENTS OU PONCTUELS</i>	14 %
Espace de créativité <i>TECHNIQUE ET ARTISITIQUE</i>	12 %
Espace nourricier <i>PHYSIQUE ET INTELLECTUEL</i>	12 %

A 66 % les répondants nous indiquent qu'ils ont ou auront des besoins professionnels par rapport à ce tiers-lieux des transitions à court ou moyen terme. 25 % n'ont ou n'auront pas de besoins de professionnels en lien avec lui, et 9 % des répondants oscillent entre le « ne sait pas encore » et aucune réponse.

En fonction des réponses affirmatives obtenues nous les avons classées en 4 catégories de besoins :

- Un laboratoire territorial avec 30 % des éléments au sein duquel se trouvera une partie événementielle avec des expositions, des conférences, des ateliers, .. des outils mutualisés et une capitalisation sur les ressources du territoire du Pays de Morlaix où l'information, la formation et la mise en réseau seront au cœur du dispositif.
- Un espace de travail/ bureaux/ locaux avec 14 % des réponses, au sein desquels se déploiera une offre similaire à ce que nous faisons à Kérozar, avec des bureaux individuels, des bureaux partagés, un espace de coworking, et des bureaux ou salles de réunions en fonction des besoins permanents ou ponctuels des usagers sans oublier la mutualisation de services.
- Un espace de créativité avec 12 % des réponses qui permettra la mise à disposition et une pédagogie avec des ateliers artistiques et techniques avec par exemple des repair-café, des brico-récup,
- Un espace nourricier avec 12 % des réponses qui développera à la fois le sens du goût physique et la curiosité intellectuelle par la mise en commun des ouvrages et autres ressources médias dont chacun dispose.

Il est à noter que le terme de sensibilisation revient régulièrement, à la fois de la part des citoyens, mais aussi de la part des responsables d'organisations par rapport à l'appropriation des transitions qu'elles soient écologiques, énergétiques, économiques, sociales mais aussi managériales. Il y a également un enjeu autour de l'ESS de manière globale : « ce qu'elle est » ou « comment elle se décline localement » nous dit-on.

UN ROLE DANS LE TIERS-LIEU DES TRANSITIONS ...

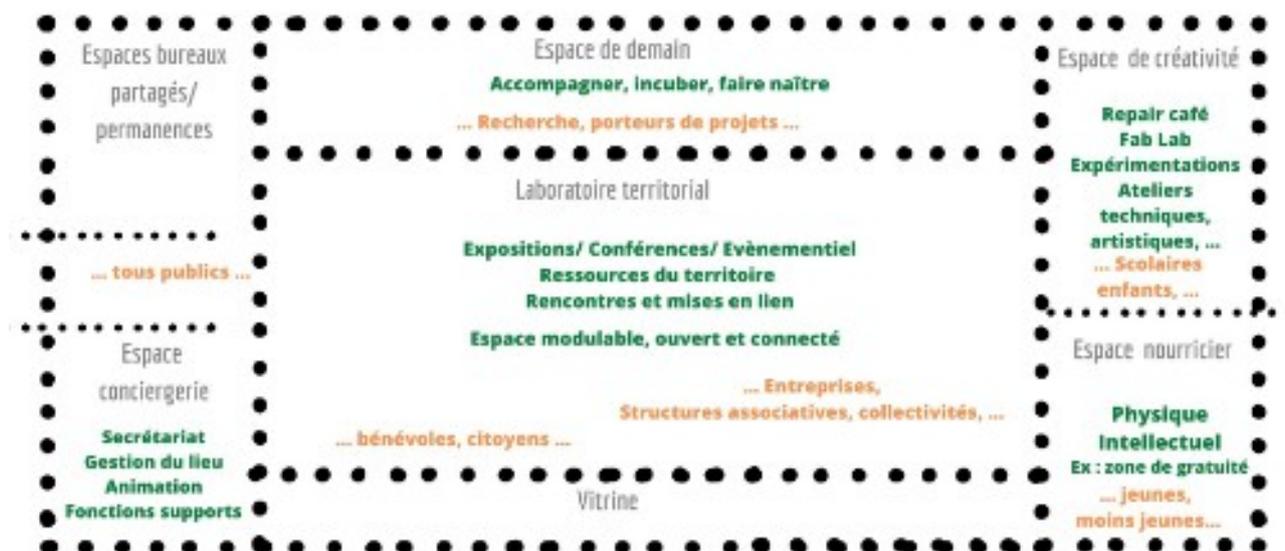
Oui	60 %
Pourquoi pas	23 %
Sans réponse	9 %
Non	8%

Sur la dernière question de savoir si les répondants sont prêts à avoir un rôle dans ce tiers-lieux des transitions, à 60 % c'est oui. 23 % se rangent du côté des -pourquoi-pas, quand 9 % des réponses sont vides et 8 % de répondants disent non.

Au-delà de ces chiffres, certain.e.s le détaillent, par exemple, cette personne prête à venir faire des formations et du partage d'expériences, ou cette autre personne prête à s'engager dans la facilitation ou cette personne prête à faire des ateliers.

La plupart nous indiquent aussi qu'ils seront avant tout des usagers ou des visiteurs du lieu.

1ER PROTOTYPE ...



En gris : les principaux espaces du tiers-lieux des transitions

En vert : les caractéristiques des espaces

En orange : les publics, en gardant en tête que chaque espace peut être ouvert à tous

En considération de toutes les réponses, et avec l'aide du Fab Lab Université Open Factory, nous avons réalisé le 1^{er} prototype de ce que pourrait être le tiers-lieux des transitions en Pays de Morlaix

On y retrouve les principaux espaces précités : un espace nourricier, un espace de créativité, un espace bureaux/ permanences et un laboratoire territorial.

Nous y avons adjoints trois éléments qui ressortaient des entretiens et des réponses : un espace vitrine permettant une implantation physique dans la ville, une vue sur ce qui se passe autour de soi et inversement ; un espace de demain pour faire naître et accompagner les porteurs de projets et les futurs projets à vocation économique ; et un espace conciergerie permettant la mise en commun de certaines missions comme le secrétariat, la gestion du lieu, l'animation et les fonctions supports (communication et comptabilité).

Cet espace a été conçu en pointillé pour montrer le côté poreux du tiers-lieux, que l'on puisse y entrer et en sortir comme on le souhaite, les espaces peuvent bouger et se veulent modulables.

ET MAINTENANT ?

Rencontre des tiers-lieux en
Pays de Morlaix

30 mars 2023

Partenariats avec le Résam et
l'ULAMIR CPIE Pays de
Morlaix-Trégor

En cours

1 Marathon créatif

2nd semestre 2023

Recherches de
financements
complémentaires

En cours

**Besoin
0.5 ETP**

MAJ : 24/04/2023

L'année 2023 sera mise à profit pour concrétiser une partie du projet tiers-lieux des transitions dont le premier temps sera la mise en place d'un groupe de travail interne au Pôle ESS pour avancer sur les suites du diagnostic.

S'ensuivra une rencontre de l'ensemble des tiers-lieux en Pays de Morlaix et l'organisation d'un marathon créatif.

L'ensemble des actions restent soumises à l'obtention de fonds nécessaires.

Annexe 1 : Questionnaire ouvert

1. A quoi se réfère pour vous un tiers-lieu des transitions ?
 1. Comment le définiriez-vous ?
 2. Pouvez-vous nous donner 4 à 5 mots-clés :
 3. Selon vous, quels seraient les facteurs clés de la réussite de ce projet ?

2. Quel serait votre tiers-lieu idéal en Pays de Morlaix ?
 1. A quel(s) besoin(s) du territoire pourrait-il répondre ?
 2. Où serait-il implanté ?
 3. De quoi serait-il composé (en termes d'activités/ de services) ?
 4. Quels en seraient ses accès (en termes de public/ d 'horaires) ?
 5. Quels acteurs/structures aimeriez-vous y retrouver ?

3. Ce tiers-lieu pourrait-il, pour votre structure, :
 1. Répondre à un ou des besoin(s) professionnel(s) que vous avez ou que vous pourriez avoir à court-terme ?
 2. Si oui, pouvez-vous énumérer ce(s) besoin(s) ?
 3. Envisageriez-vous d'y avoir un rôle ?

4. Avez-vous des contacts de structures ou d'acteurs que nous pourrions solliciter ?

5. Aimeriez-vous participer à la création de ce tiers-lieu ?

6. Souhaitez-vous être informé des suites de cette étude ?
Si oui, quelles sont les coordonnées à garder ?

Quelques images de la restitution

